

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monza Station Wagon / modèle 1EM15 (à partir du No du châssis 1M15C9. ....)	CH. 0333 78
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GMC, Warren, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur = "Monza 1EM15" et "CH 0333 78" devant le No du châssis = "1M15C9."		
Plaquette constr.	dans le compartiment du moteur, à droite, en haut, sur l'avant		
N° du châssis	à gauche, derrière pare-brise		
Ident. du moteur	"32" à droite, latéralement, sur la culasse près du coude de l'échappement (frappée par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, 2501 Biel		
Véhicule homologué	1M15C97102714		

Signes fixes dans code du type

Chassis				Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	RUICK	Type	V6-196-2bbl(C)
Direction	mécanique, assistance hydraulique			Construction	V	Temps	4
Transmission	automatique			Carburant	B	Position	avant
Nombre de vitesse	3	Entraînement	AR	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	6
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne			Alésage	88,90	Course	86,36
	assistance par dépression, sur toutes les roues			Cylindrée	3215	CV-impôt	16,37
	AR= limiteur, AV= soupape de dosage			Puissance en CV	77 kW	à t/min	4000
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne			Bruit à proximité	88	dB/A	à t/min 3000 (*)
	sur les roues arrière			Silencieux	1= 460x210x90 mm		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			Mesure des gaz	ECE-15, CO 0,35 % à 750 t/min		
Ralentisseur				Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée						

Carrosserie	limousine			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h	Poids à vide	740	630	1370
Ceintures sécurité	SAE-J-4c			Charge utile	90	190	280
Cale	Rétroviseur			Poids total	830	820	1650
Antivol	Attelage			Garantie fabr.	1747		
	verrouillage de la direction			Dimens. pneus	185/70 SR 13	185/70 SR 13	(Variantes +)
Nombre de places	4	av. 2	centre	Ply / bar	R / 1,9	R / 2,3	voir
			ar. 2	Charge	830	960	remarques)
Dimensions	int.	ext.		pour V max	180	180	
Longueur		4530	Empattements	Jantes	6 x 13 "		
Largeur		1675		Garantie poids remorqueable avec frein	1259		
Hauteur		1420	Voie	Garantie poids remorqueable sans frein	454		
Porte à faux	lat.		av	Garantie poids de l'ensemble			
	av	916	ar	Poids remorqueable testé	1259		
	ar	1150	Braquage	Vitesse maximale selon le constructeur	159 km/h		
			g	Vitesse maximale testée			
Distance volant - vers l'avant du véhicule			d	charge garantie sur le toit	90 kg		

§)	
Equipement	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	A (E) dans HCR
Feux de position	SAE SPTAR 71 GUIDE 10S
Feux rouges	id.
Feux stop	DOT IP78GUIDE1H AV=SAE PIA7 <sup>4</sup> ar voir feux rouges
Clignoteurs	AV=AR ar voir feux rouges
Catadioptrés	SAE PIA74
Feux de gabarit	
Feux complément.	
Eclairage plaque	2/ séparés
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY F ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Monza Station Wagon		
Homologation N°	CH	0333 78	
Carrosserie	limousine		
Places	total	avant	2
Poids à vide	1370	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	16,37
Poids total	1747	Cylindrée	3215

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,73 = 74 dB/A.
- \*\* Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve dans le compartiment du moteur, sur la plaquette du constructeur.
- + Variante de pneus : 175 SR 13 AV= 830 (1,8) AR= 950 (2,1) , V-max 180 km/h  
 195/70 SR 13 830 (1,7) 960 (2,0) "  
 BR78 - 13 B 890 (1,7) 970 (2,0) minimum 159 km/h.  
 BR70 - 13 B 890 (1,7) 970 (2,0) "

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E) avec feux de position A (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés;
- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
- la distance entre les clignoteurs AV et le bord du véhicule n'est pas respectée; admise selon décision de la Div. féd. de police du 12.11.75;
- les catadioptrés d'origine doivent être rendus étanches;
- la sortie de l'échappement est conduite sur la gauche, jusqu'à max. 45°;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- le déflecteur monté en série à l'arrière du véhicule est admis.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 90 kg.

W Studen, 7.11.78

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules